

Unité de rattachement :	No : 2350	Nom : Département d'éducation et de formation spécialisées	Code CAFF :7502
--------------------------------	------------------	---	------------------------

Sigle :	<i>EFA7220</i>	Espace réservé au Bureau des études Code CAFF confirmé :
Titre complet :	<i>Alphabétisation à la formation générale des adultes I</i>	
Titre abrégé :	<i>Alphabétisation à la FGA I</i>	
Crédits :	3	
Objectifs du cours :	Ce séminaire poursuit deux objectifs généraux, soit amener les personnes étudiantes : 1) à connaître les programmes et les approches d'alphabétisation des adultes tout en adoptant une posture critique par rapport à ces programmes et approches; 2) ainsi qu'à à comprendre les exigences spécifiques de l'enseignement et les besoins des adultes en contexte scolaire d'alphabétisation tout en identifiant des moyens pouvant susciter le plaisir d'apprendre.	
Sommaire du contenu :	Ce séminaire porte sur l'alphabétisation des adultes, notamment sur la littératie et d'aide à l'apprentissage du français, langue d'enseignement, ainsi que du français comme langue additionnelle. La perspective adoptée pour aborder l'alphabétisation dans ce séminaire dépasse largement celle du seul apprentissage de la lecture, de l'écriture et du calcul jugé nécessaire pour fonctionner dans la société. Après avoir approfondi leurs connaissances des littératies des adultes non diplômés, dont bon nombre sont susceptibles de s'inscrire dans les programmes d'alphabétisation, les personnes étudiantes aborderont trois thèmes : <ol style="list-style-type: none"> 1. les perspectives d'éducation et de littératie des adultes, soit les fondements et les concepts qui servent de schèmes interprétatifs des pratiques d'enseignement ou de formation; 2. les stratégies d'aide à l'apprentissage du français, langue d'enseignement; 3. les stratégies d'aide à l'apprentissage du français, langue additionnelle. 	
Compétences professionnelles en enseignement :	Ce séminaire favorise le développement de certaines compétences professionnelles énoncées dans le <i>Référentiel des compétences professionnelles – profession enseignante</i> (RCPPE) du ministère de l'Éducation du Québec (2020). Il s'agit de compétences pivots: <ul style="list-style-type: none"> - agir en tant que médiatrice ou médiateur d'éléments de culture (compétence 1); - maîtriser la langue d'enseignement (compétence 2); - planifier les situations d'enseignement et d'apprentissage (compétence 3); - tenir compte de l'hétérogénéité des élèves (compétence 7); - soutenir le plaisir d'apprendre (compétence 8); - collaborer avec la famille et les partenaires de la communauté (compétence 10). 	
Modalités d'enseignement :	Les modalités d'enseignement et d'apprentissage pour ce séminaire sont : l'exposé théorique, les mises en situation, les discussions en groupe ou en sous-groupe, les exercices individuels	

	avec aide individualisée des pairs ou de la personne enseignante, l'écriture et la lecture, la recherche, le travail d'équipe et les ateliers. Cette liste de modalités d'enseignement et d'apprentissage est non exhaustive.
Conditions d'accès :	-
Cours concomitant(s) :	-
Préalable(s) :	Aucun

Justifications et informations complémentaires

Réponses obligatoires

- A. À quels besoins répond ce cours? Quels sont les éléments qui en justifient la création? Ce cours répond au besoin de former des personnes enseignantes inscrites à la concentration alphabétisation de la nouvelle maîtrise en enseignement à la formation générale des adultes et du DESS en enseignement à la formation générale des adultes. Ce cours fait partie du Bloc « spécialisation ».
- B. Dans quel(s) programme(s) s'insère-t-il ? Maîtrise en enseignement à la formation générale des adultes et DESS en enseignement à la formation générale des adultes
- C. Ce cours constitue-t-il la modification en tout ou en partie d'un ou de plusieurs cours actuels du répertoire? Non Oui
- Si oui :** Quel(s) cours remplace-t-il? :

Dans quel(s) programme(s) le remplacement doit-il être effectué? (Cochez la situation qui s'applique.)

- Dans tous les programmes où le cours est offert.
- Seulement dans certains programmes. Énumérez ces programmes :

- D. À quelle fréquence prévoit-on offrir ce cours (nombre de groupes-cours par année et par trimestre)? Un groupe cours par an
- E. Dans quelle catégorie devrait se classer ce cours : magistral, atelier, technique, stage d'enseignement ou stage professionnel?
- Magistral : indiquer le maximum pédagogique: 15.
- Atelier : indiquer le maximum pédagogique:
- Technique : veuillez indiquer le local particulier demandé _____
- Stage en enseignement
- Stage professionnel

Confirmation de la catégorie du cours par le Bureau des études :

- F. S'agit-il d'une activité dont l'évaluation se fera selon le type succès-échec?
Non Oui et la demande a été autorisée par la doyenne ou le doyen conformément au R5 (art.7.7) ou au R8 (art.9.6.1 i)
- G. S'il s'agit d'une activité de cycles supérieurs soumise à une évaluation par un jury, sera-t-elle évaluée par une mention (Excellent, Très bien, Bien, Échec)? Non Oui
- H. La création de ce cours implique-t-elle des ressources additionnelles (ressources humaines, incluant les auxiliaires d'enseignement, ou ressources matérielles et physiques)? Non Oui

Si oui, précisez les ressources qui sont requises :

Exigences de qualification pour l'enseignement (à titre indicatif) :

Diplôme :

Maitrise ou DESS terminés dans le domaine de l'éducation des adultes ou dans un domaine jugé pertinent.

Expérience :

- Expérience d'au moins cinq (5) ans, dans les quinze (15) dernières années, dans le système scolaire québécois en enseignement de l'alphabétisation en contexte scolaire à titre d'enseignante ou d'enseignant, ou de conseillère ou conseiller pédagogique. Une entrevue pourrait être sollicitée pour valider la nature et la durée de l'expérience. Toute personne avec de l'expérience d'enseignement équivalente, mais hors Québec, devra démontrer sa connaissance du contexte québécois dans sa lettre d'intention ou dans le cadre d'une entrevue avec la personne responsable du cours ou la direction du programme.

Spécifications :

Capacités à utiliser les outils informatiques en lien avec la prestation d'un cours universitaire à distance.

Équivalence :

Scolarité de cycles supérieurs d'au moins quinze (15) crédits acquise dans les cinq (5) dernières années dans le domaine de l'alphabétisation ou de l'éducation des adultes.

ET

- a) Expérience d'au moins sept (7) ans dans les quinze (15) dernières années dans le système scolaire québécois en enseignement de l'alphabétisation à titre d'enseignante ou d'enseignant, ou de conseillère ou conseiller pédagogique. Une entrevue pourrait être sollicitée pour valider la nature et la durée de l'expérience. Toute personne avec de l'expérience d'enseignement équivalente, mais hors Québec, devra démontrer sa connaissance du contexte québécois dans sa lettre d'intention ou dans le cadre d'une entrevue avec la personne responsable du cours ou la direction du programme.

OU

Scolarité de doctorat en alphabétisation des adultes en contexte scolaire québécois. Une entrevue pourrait être sollicitée pour valider la nature des travaux de thèse.

ET

Recherche en lien avec l'alphabétisation des adultes en contexte scolaire québécois. Une entrevue pourrait être sollicitée pour valider la nature des travaux de recherche.

Signature de la direction du département

Date

Évaluation par la Faculté/École des coûts associés à ce cours

<input type="checkbox"/>	Aucun coût	
<input type="checkbox"/>	Coûts totaux évalués à :	\$

S'il y a des coûts associés à ce cours :

<input type="checkbox"/>	Les coûts seront puisés à même l'enveloppe budgétaire de la Faculté/École.
<input type="checkbox"/>	Budget demandé (voir tableau joint)

Signature de la direction administrative de la Faculté/École

Date